

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 1 (1986)
Heft: 1: Gazette

Rubrik: Evenements

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EVENEMENTS

les Zougois acceptent de protéger le pont du Lorzentobel

Témoin d'une époque historique riche en événements, le pont du Lorzentobel construit en 1906, est sauvé. Les citoyens zougois ont en effet accepté, à une majorité de deux contre un, de préserver cette construction, même si pour ce faire, il fallait mettre à contribution les finances cantonales.

Avec deux autres ponts, le premier construit en 1759, le second enjambant hardiment cette vallée romantique depuis l'an passé, le viaduc du Lorzentobel forme un ensemble remarquable qui permet de suivre l'évolution historique de la région.

Le verdict populaire n'en est que plus réjouissant. Voilà qui prouve, si besoin était, que le patrimoine culturel commun est respecté dans notre monde qui souvent se modifie trop vite pour réussir à maintenir pour les générations à venir un héritage culturel riche et instructif.

Nous espérons que ce type de décisions positives renforcera la conscience populaire quant à la nécessité de conserver les biens culturels. Peut-être auront-elles même des répercussions ailleurs dans le pays, ce qui permettrait d'assurer l'existence d'autres témoins du passé menacés de destruction (vieux moulin de Thoune, cave Malaga de Lenzburg, voir p.28).

Fin des travaux de rénovation à l'abbatiale de Königsfelden

Le 17 septembre 1986, l'abbatiale de Königsfelden, située dans le canton d'Argovie où elle fut fondée en 1311 par les Habsbourg, a été rouverte au public après quatre ans de rénovation.

Ces travaux ont coûté plus de 10 millions de francs. On peut désormais admirer un jubé reconstruit (tribune transversale en forme de galerie élevée entre la nef et le chœur) dans ce cadre historique.

La restauration des célèbres vitraux du chœur présente un intérêt particulier. Ils furent tout d'abord démontés, nettoyés puis remis en place. En juin dernier, un colloque international placé sous la présidence du professeur Albert A. Schmid s'est penché sur le sort de ces ouvertures. Ces vitraux qui, semble-t-il, ont plus souffert ces trente dernières années de la pollution atmosphérique que d'autres atteintes pendant 700 ans, devront être restaurés dès le printemps prochain. Coût estimé de l'opération: quelque 5 millions de francs.

Le Tribunal fédéral et la protection des bâtiments industriels

Le propriétaire de l'ancienne laiterie Coop du quartier de Mattenhof, à Berne, entendait démolir ce bâtiment datant de la fin du siècle dernier pour construire sur cette parcelle de nouveaux immeubles locatifs. Le préfet bernois compétent accorde l'autorisation de démolir. La section bernoise de la Ligue suisse pour le patrimoine et le service de conservation des monuments de Berne font opposition en se basant sur une expertise du professeur Albert Knöpfli qui estime cette construction digne d'être

protégée. Suite à ce recours, le Conseil d'Etat bernois retire l'autorisation de démolir. La société immobilière concernée, Xerxes AG, a recouru auprès du Tribunal fédéral contre cette décision.

Le 2 juillet 1986, les juges de Mont-Repos ont rejeté ce recours; le bâtiment échappera donc à la pioche.

Pour la première fois, le Tribunal fédéral a confirmé que des constructions à vocation industrielle peuvent être protégés afin qu'elles demeurent accessibles aux générations à venir.

Il faut souhaiter que, dans des cas semblables, ce jugement fasse réfléchir les autorités locales et les dissuadent de prendre des décisions hâtives en matière de démolition.

Colloque ICOMOS

Les 25 et 26 septembre 1986, le colloque ICOMOS 1986 (International Council of Monuments and Sites) consacré à "la construction dans des lieux de valeur historique - continuité et défi" s'est tenu à Bâle. Sous la direction d'Alfred Wyss, plus de 250 participants venus de Suisse et de la région voisine de la République fédérale allemande ont pu visiter la ville et discuter des rapports entre conservation des monuments et architecture.

Le président de l'ICOMOS, M. le professeur Michel Parent, faisait partie des personnalités présentes.

M. Claude Jaccottet, président de la section suisse de l'ICOMOS a prononcé un discours de bienvenue. Puis les participants eurent la possibilité d'observer dans le quartier de St. Alban, les différentes manières dont on a traité le tissu urbain historique. Dans cet ensemble sans cesse modifié depuis le Moyen Age, plusieurs bâtiments ont, ces dernières années, été soit rénovés de manière à recréer l'état original, soit démolis ou reconstruits, voire déplacés dans d'autres endroits de la cité rhénane ou encore bâties à neuf.

Les collaborateurs du service de conservation des monuments de Bâle ont fort bien expliqué quelles furent les difficultés et les succès de leurs démarches, la genèse de leurs projets et les contraintes auxquelles ils durent faire face.

MM. Alfred Wyss de Bâle, Georg Mörsch, professeur à l'EPFZ et Dieter Hoffmann-Axthelm de Berlin qui se succédèrent à la tribune le lendemain matin, relevèrent les aspects théoriques contradictoires sur lesquels est fondé la conservation des monuments dans un tissu urbain de valeur historique: philosophie de l'intervention et choix des moyens d'action étaient à l'ordre du jour. Il apparut très clairement que l'idée reçue quant à la conservation des monuments est trop étroite: on ne peut protéger un objet de valeur sans se préoccuper des liens existants avec son environnement. En mettant en exergue les différentes phases de son développement, les modifications apportées et leur sens historique, il s'agit de donner une dimension temporelle à la construction, sans oublier d'inclure dans la réflexion, sous peine de passer pour des dissimulateurs, les conditions économiques et sociales actuelles.

L'après-midi, un débat fut entamé. Outre les conférenciers, on trouvait à la table ronde: Roger Diener, architecte SIA/BSA de Bâle; Ulrike Jehle-Schulte Strathaus, historienne de l'architecture, Bâle; Benedikt Loderer, journaliste, Zurich; Dolf Schnebli, professeur à l'EPF Zurich; On débattit surtout du partage des tâches entre architectes et conservateurs. Il en ressortit qu'il était inutile, voire impossible de chercher à établir un consensus entre les deux parties. Il en résulterait une cité de compromis qui nie l'existence du présent tout en gommant les témoins du passé. Au cours des discussion, les participants semblaient préférer séparer clairement les tâches: les conservateurs s'occupent de protéger l'ancien et les architectes sont compétents pour le neuf, ce qui a l'avantage de ménager une voie pour l'architecture actuelle; elle pourra ainsi un jour paraître digne d'être mise sous protection.

Les interventions des conférenciers seront publiées prochainement.

DOCUMENTS

Centre de documentation ICCROM

Adresse: ICCROM
 3, via di San Michele
 00153 ROMA
 Italie
 Tél: 58.09.021

Direction (bibliothèque):

Mme M.C. Uginet

Contenu et sujets:

Livres, brochures (littérature en zone grise), rapports, publications de l'ICCROM, etc. Cette bibliothèque contient des ouvrages se rapportant à tous les aspects internationaux de la conservation/restauration (Archéologie, architecture, musées, archives, objets d'art mobiles), sur le plan de la pratique et de la recherche. Le centre de documentation est surtout utilisé par les participants aux cours organisés par l'ICCROM. Relevons que les rayons consacrés aux problèmes technologiques sont très complets.

Organisation:

Les fonds sont constitués, en majeure partie, de dons des pays membres, d'ouvrages échangés et parfois achetés. L'ensemble des ouvrages mis à disposition est impressionnant; il s'agit d'une des bibliothèques européennes les plus exhaustives dans le domaine de la conservation/restauration. Les ouvrages sont répertoriés et traités sur ordinateur (sans rapport toutefois avec le travail effectué par l'ICOM/ICOMOS). Des négociations sont en cours concernant une collaboration possible avec l'AATA (Art & Archeology Technical Abstracts).

Services:

Sur demande, des bibliographies par sujet ou mot-clé sont établies (les frais sont calculés selon l'épaisseur du dossier exigé); elles couvrent l'ensemble des publications disponibles à Rome. Il est possible de se faire envoyer des photocopies (important car il s'agit souvent de textes non publiés). La bibliographie de l'ICCROM est mise à jour et éditée régulièrement, les publications sur un sujet précis peuvent être commandées à l'adresse ci-dessus. Les visiteurs sont les bienvenus.